



Il convient également de délibérer sur le renouvellement des foyers vétustes sur l'ensemble de la commune. Le montant des travaux s'élève à 45 069 €. Cette somme pourra être étalée sur 10 ans.

Pour : 14 Contre : Abstention :

↳ Demande de subvention exceptionnelle des AFN :

Les AFN organisent un voyage à Lyon le 23 juin avec les CM2, ils demandent une subvention exceptionnelle de 250 € afin de les aider à financer cette sortie.

Pour : 13 Contre : Abstention : 1

↳ Questions diverses :

Michel SIMON indique les entreprises retenues pour les travaux de la maison des associations ainsi que le montant de chaque lot. Le chantier doit démarrer le 29 mai ; la fin des travaux est prévue pour fin novembre. Le Club de l'Amitié reste dans sa salle avec un accès derrière l'ancienne mairie.

Il informe du choix de la maîtrise d'œuvre pour la ZAC. 3 bureaux ont répondu. Le bureau « Réalités » a été retenu.

Panneaux publicitaires des commerçants :

Les commerçants vont participer à la brocante du 25 mai pour sensibiliser le public à leur problème d'affichage. Jean-Michel LAROCHE sera présent jusqu'à 10 h et Marie-Claude BAPTISTE après 10 h.

Le conseil municipal décide de faire un vœu en soutien à l'action des commerçants. Il faut réfléchir à tout ce qui peut participer à la « publicité » de nos commerçants dans le cadre du CCAB2 et règlementairement.

Antennes de réception téléphonique :

La commune a été démarchée par l'entreprise TDF pour un emplacement route de Gouise afin d'installer une antenne de réception téléphonique. Le conseil n'est pas opposé au projet mais souhaiterait plus de précisions.

Jean-Michel LAROCHE précise que la fibre optique doit arriver sur Bessay.

Eoliennes :

La société ECOSOLEIL a un projet d'étude éolien entre les « Jean Martin » et « Chagnaloup ». Le conseil en majorité n'est pas opposé non plus au projet mais attend d'avoir aussi plus d'informations.

Jean-Michel LAROCHE fait le compte-rendu de l'assemblée générale du SIVOM qui a eu lieu à Bessay. Il souhaiterait que la communication soit améliorée envers les élus.

Martine GOUEFFON fait part de la remise du prix national de la meilleure affiche à l'école élémentaire de Bessay pour la « sensibilisation à moins de pesticides ». Celle-ci a aussi organisé un spectacle de créations de chanson à la salle polyvalente le jeudi 18 mai.

Arnaud DUBOIS fait le point sur le bulletin municipal qui est en cours.

Céline CHEVALIER fait part du projet de piste de vélo du CMJ qui sera faite par les employés communaux. Il faut encore déterminer l'emplacement. La commission Bessay couleurs a demandé 2 devis pour des illuminations de Noël.

Sylvain BONJEAN informe le conseil de la création d'une page Facebook. Le schéma d'organisation sera à valider en commission communication. Il a plusieurs idées d'articles. Faudra t'il prévoir une page de soutien aux commerçants ?

Marie-Claude BAPTISTE a assisté à une réunion du CCAS de Jaligny pour la création d'ateliers pour les personnes âgées et participé à l'assemblée générale du Conservatoire des Espaces Naturels à St Martin-des-Lais le samedi 20 mai. Elle annonce l'assemblée générale du comité inter associatif le 02 juin.

Michel MUSSIER précise que suite à la réunion avec l'expert, la SEAU et l'entreprise concernée, la fuite des vestiaires du foot est réparée. Un gros chantier sur le réseau d'assainissement le long de la nationale 7 (de la biscuiterie Délors jusqu'à la pharmacie) aura lieu en 2 phases (le 29 mai pour 3 à 4 semaines et le 04 septembre pour 7 semaines) avec circulation alternée. Le plan communal de sauvegarde a été réalisé. Il sera publié et scanné à chaque conseiller.

Didier PAQUERIAUD souhaiterait programmer une réunion de quartier en septembre pour la rue du Maquis de Chaugy.

Michel SIMON et Didier PAQUERIAUD ont assisté à l'assemblée générale du SICTOM. La taxe d'ordures ménagères augmentera de 7%.

Séance levée à 22h38.